



Vous êtes parent, et vous souhaitez inscrire votre enfant aux ateliers de la Marmite des Mots ?

Voici quelques éléments qui vous éclaireront sans doute sur ces ateliers.

La Marmite des Mots, qu'est-ce que c'est ?

Des groupes de parole pour enfants, qui existent depuis 2005 et sont destinés aux enfants qui vivent tous la même situation : la séparation de leurs parents, qu'elle soit ancienne ou plus récente.

Une session de la Marmite, ce sont 4 ateliers pour un groupe de 5 à 8 enfants d'une même tranche d'âge (+/- 2 ans).

Les ateliers durent 2h30, et sont organisés autour d'activités facilitant l'expression des enfants : dessins, masques, écriture d'un conte ou d'une chanson...

Un temps de goûter et de jeux est prévu au milieu de l'après-midi.

Les ateliers sont animés par deux professionnels : un psychologue et un médiateur familial, qui travaillent au sein de l'UDAF 35. Les deux animateurs connaissent bien les situations de séparation et ont l'habitude d'intervenir auprès des enfants.

Pourquoi ces ateliers ?

Chaque situation est bien sûr singulière, et les enfants peuvent avoir, face à la séparation de leurs parents, différents types de réactions. Elles dépendent de leur personnalité, du contexte de la séparation, de la nature de leurs relations avec leurs parents, leurs frères et sœurs, des ressources dont ils disposent autour d'eux... Mais ils vivent toujours quelque chose de fort.

Vous pouvez inscrire votre enfant parce que vous pensez qu'il ressent des choses difficiles à verbaliser, et qu'il peut rester avec des émotions ou des questions qu'il ne peut pas ou n'ose pas vous soumettre...

Parce que dans la séparation, les parents peuvent ne pas être aussi disponibles pour leurs enfants qu'ils le souhaiteraient...

Dans les ateliers de la Marmite, votre enfant rencontrera d'autres enfants qui vivent une situation semblable. En échangeant entre eux et avec les animateurs, extérieurs à la situation familiale, votre enfant explorera tous les aspects qui comptent pour lui, cela pourra l'aider à mieux comprendre ce qui se passe autour de lui et en lui. Cela lui permet, ensuite, d'en parler à la maison, avec vous.

Un double accord nécessaire

Nous demandons aux parents souhaitant inscrire leur enfant de remplir une fiche d'inscription. Les deux parents doivent donner leur accord pour sa participation. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de s'entendre sur ce point, mais votre enfant en a vraiment besoin pour venir aux ateliers sereinement, en sachant qu'il y est autorisé par chacun d'entre vous. C'est donc réellement dans son intérêt que nous attendons ce double accord pour valider son inscription. Si vous avez besoin de précisions ou d'échanges sur ce point, vous pouvez contacter le secrétariat de la Marmite au 02. 30. 03 95. 60 ou questionsdeparents@udaf35.unaf.fr

La secrétaire vous répondra, ou transmettra aux animateurs, qui vous rappelleront si besoin.

Des ateliers pour les enfants, un bilan avec les parents

Nous garantissons aux enfants la confidentialité de ce groupe. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la pièce de la « Marmite » avant la fin des 4 ateliers.

Peut-être souhaiteront-ils parler de ce qui se passe pour eux entre les ateliers : c'est possible, bien sûr ! Mais nous les invitons à ne pas raconter ce qui se passe pour les autres enfants du groupe.

Nous avons besoin que vous nous fassiez confiance, en nous confiant votre enfant lors des ateliers. Cela permet aux enfants d'investir ce lieu positivement et sereinement.

Nous recevons les parents lors d'un temps de bilan collectif, à l'issue du 4^e atelier, et faisons un retour sur ce qui s'est vécu dans le groupe.

Les enfants auront réalisé au cours des ateliers des productions, certaines individuelles et d'autres collectives, qu'ils pourront choisir de montrer ou non lors de ce bilan.

C'est également un moment où vous pourrez poser vos questions et échanger avec les animateurs.

Ensuite, c'est à vous de jouer !

Nous sommes convaincus que ces ateliers permettent d'amorcer ou de réamorcer le dialogue, alors n'hésitez pas à vous en saisir pour échanger avec votre enfant, qui saura, nous l'espérons, davantage identifier et exprimer ce qui est difficile pour lui et de quoi il aurait besoin pour se sentir mieux.

Des réunions d'information à l'attention des parents sont organisées deux fois par an, ne pas hésiter à demander la date auprès du secrétariat de l'UDAF, afin de venir vous renseigner davantage et rencontrer les animateurs, que vous soyez ou non décidé à inscrire votre enfant : vous êtes les bienvenus.

Nous vous remercions par avance pour votre confiance et vous disons à bientôt dans les ateliers de la Marmite des Mots !